



Une excellente assemblée générale



Christian PONS
Président de l'UNAF

Au terme de la crise sanitaire qui a perduré durant deux ans, l'assemblée générale de l'UNAF s'est enfin tenue le 31 mars 2022 dans les locaux de la Société nationale d'horticulture française (SNHF), à Paris, que nous tenons à remercier pour la mise à disposition de son amphithéâtre.

Le rapport moral ainsi que le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité. Concernant le conseil d'administration, quatre administrateurs ayant décidé de ne pas se représenter, ce sont quatre nouveaux qui ont été élus. Nous leur souhaitons la bienvenue à l'UNAF ! Le conseil d'administration est donc aujourd'hui au complet et va pouvoir continuer à s'occuper de tous les dossiers – et ils sont nombreux – qui préoccupent les apiculteurs.

Nous avons rappelé au cours de cette assemblée générale toutes les actions que mène l'UNAF sur le plan syndical dans les différents domaines.

Maître Fau, notre avocat, est ensuite intervenu pour nous présenter les différentes victoires obtenues au cours de ces derniers mois et faire le point sur les dossiers en cours.

L'après-midi a été consacrée à une présentation de l'évolution positive de la marque Bee Friendly® que l'UNAF a initiée. Puis, de longues discussions ont permis d'aborder les interrogations et les propositions constructives à faire pour assurer l'avenir d'une interprofession utile aux apiculteurs (InterApi).

Enfin, nous avons assisté à une belle présentation du congrès Beecome qui se déroulera à Quimper en octobre 2022. Un lieu magnifique, des conférences de haut niveau, une exposition riche de nombreux exposants. Les apiculteurs français et européens seront heureux de se retrouver et d'échanger. En toute convivialité !

En résumé, une journée passionnante et constructive !

Concours des miels

Le Concours s'est finalement déroulé le 7 mars à Quimper pour les hydromels et le 8 mars à la salle des fêtes de la ville de Saint-Mandé, partenaire historique du programme « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® » et labellisée APicité®.

Un grand moment de bonheur, d'échange et de convivialité retrouvée !

Plus de 150 jurés se sont retrouvés pour déguster les miels, les pains d'épices et les nougats.

L'ensemble des jurys du Concours, présidé par Maxime Frédéric, élu chef pâtissier de l'année 2022 par le *Gault & Millau*, a ainsi distingué des produits d'excellence, fruits d'un travail acharné des abeilles et des apiculteurs.

Espérons que les conditions météorologiques seront meilleures pour que la prochaine édition soit encore plus riche en diversité pour le plus grand bonheur des consommateurs !

Qualiopi

La CNTESA, en collaboration avec l'UNAF, a obtenu la certification Qualiopi le 16 mars dernier. Félicitations à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite !

Aujourd'hui, nous sommes donc en mesure de vous proposer des formations financées par les opérateurs de compétences (ou OPCO). Ces organismes, chargés d'accompagner la formation professionnelle, sont un levier essentiel

pour nous permettre de répondre à vos besoins, tant dans les domaines des techniques apicoles que de connaissance des métiers qui touchent l'apiculture ou l'environnement de l'abeille et des pollinisateurs sauvages.

Grâce à ce travail de certification, la CNTESA et l'UNAF sont désormais reconnues et certaines de pouvoir vous accompagner dans ces démarches déterminantes pour les producteurs afin de relever les défis de l'apiculture de demain.

Projet de loi sur l'assurance récolte... suite

Notre administratrice Marlyse Boucour a pris en charge depuis plusieurs années avec efficacité et compétence le dossier des assurances. Compte tenu de l'évolution législative, elle a donc pris contact avec notre assureur pour avancer sur ce dossier.

Voilà la réponse que nous a adressée Groupama :

« L'assurance récolte, dans sa forme actuelle comme dans sa version future de 2023, s'adresse aux agriculteurs ayant des cultures qu'ils souhaitent garantir. Les apiculteurs détenteurs de ruches ne sont pas visés par ce dispositif (comme son nom l'indique, il s'agit d'assurer des récoltes, à comprendre au sens récoltes cultivées). Bien entendu, un apiculteur qui aurait en plus de ses ruches des parcelles de culture à son nom pourrait prétendre à souscrire une assurance récolte, mais sans que cela ait quoi que ce soit à voir avec sa production de miel. Nous vous indiquons aussi qu'une baisse de production de miel consécutive à un aléa climatique ayant affecté une récolte sur laquelle les abeilles butinent pourra (comme jusqu'à présent) éventuellement être indemnisée au titre des calamités agricoles si un arrêté de calamité agricole est pris par les pouvoirs publics.

A la date d'aujourd'hui, nous ne disposons pas d'information qui viendrait modifier la situation connue jusqu'à présent pour les apiculteurs. »

Signature : Gilles Combes, responsable unité Agri-souscription, Groupama d'Oc.

Arrêté Abeille : "liste des cultures non attractives pour les abeilles"

M. le ministre, nous avons l'impression que vous et vos services n'avez aucune connaissance des plantes non attractives pour les abeilles. C'est assez pathétique...

Pour cette raison, nous vous interpellons pour vous indiquer que les céréales à paille, les légumineuses et la vigne sont bien des plantes attractives pour les abeilles, contrairement à la liste adoptée et publiée le 24 mars dans un avis du Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture.

Pour votre gouverne, il y a récolte de miellat sur céréales à paille, en particulier le blé et l'orge. Il y a récolte de pollen sur légumineuse et production de nectar sur le soja. Il y a récolte de pollen sur la vigne par les abeilles (comme en témoigne la bibliographie depuis 1959).

Seriez-vous plus sensible aux lobbies du monde agricole et agrochimique qu'aux apiculteurs, à leurs abeilles, aux pollinisateurs sauvages ou à la biodiversité en général ?

Vouloir nier l'évidence et la réalité des preuves scientifiques est mensonger et indigne !

Espérons que la météo sera, durant ces prochaines semaines printanières, favorable à nos chères abeilles ! Nous en avons tous besoin !

